

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 205

Artikel: DP en décembre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'émigration blanche. Voilà pourquoi sept mille de nos compatriotes sont installés là-bas. Ils gagnent sûrement beaucoup d'argent, mais savez-vous que la vie n'est parfois pas drôle, en Afrique du Sud, même pour les Blancs ? L'OFIAMT ne le cache pas : « Au début, l'immigrant aura quelque peine à s'habituer à l'obligation d'observer strictement le repos dominical ». En effet, comme d'autres étaient nationaux et socialistes, les Sud-Africains blancs se réclament du « nationalisme chrétien ». Peut-être est-ce quelque petit diable qui a poussé le Conseil œcuménique des Eglises à voter — à la quasi-unanimité — en août 1972 le retrait de ses fonds (et recommandé aux chrétiens de suivre cet exemple) des entreprises travaillant directement en Afrique du Sud...

Le débat est ouvert. Mais les Suisses n'y sont pas habitués. On préfère le silence, le secret. Tout comme le gouvernement sud-africain qui, depuis le 15 octobre, a décidé d'interdire l'entrée sur son territoire à ceux qui s'intéressent de trop près aux conditions d'emploi des Africains.

On reprochera à l'étude du CETIM des inexactitudes, dans les chiffres, non dans les faits. Ce sera pour les entreprises une occasion de les rectifier, et pas seulement de récuser en bloc ce travail de véritable mise à jour. Le test sera intéressant.

Sauver la face ?

Au-delà de ces questions de détail, la réalité subsiste : les entreprises suisses contribuent à maintenir le racisme sud-africain dont elles s'accommodent aisément. Le gouvernement, sans doute dépourvu de moyens pour empêcher cette situation, sauve la face moralement. Mais il fait plus que tolérer, il encourage. Le bon La Fontaine avait raison : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. »

1 « Suisse-Afrique du Sud, Relations économiques et politiques », Centre Europe-Tiers Monde, 1218 Grand-Saconnex, 446 pages.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Sonder l'insondable

A propos du procès qui s'est tenu contre dix-huit militants de la LMR, coupables d'avoir installé sur la cathédrale de Lausanne une banderole portant les mots : « Pour la victoire du FNL » et d'avoir ainsi violé le domicile du Seigneur, je me suis remémoré l'affaire de ce collégien à qui l'on reprochait d'avoir pris la parole dans cette même cathédrale, lors de la cérémonie des promotions, pour tenir des propos plus ou moins contestataires.

Ce qui me frappe dans les deux cas, c'est qu'à ma connaissance tout au moins, personne ne semble avoir songé à demander l'avis du principal intéressé — je veux dire : de Dieu...

Soit qu'on estime connaître parfaitement cet avis — c'est l'hypothèse la plus favorable, qui laisse tout de même un peu perplexe, étant donné qu'en d'autres occasions, on n'a pas paru trop au clair sur Son point de vue...

Soit qu'on n'ait pas les moyens de Le consulter — et c'est déjà plus grave, car enfin, nous avons parmi nous un certain nombre de spécialistes, pasteurs et prêtres — aux services de qui on ne semble d'ailleurs pas avoir recouru — supposés capables de nous renseigner sur Ses intentions et volontés (et quant à moi, je paie plus volontiers des impôts pour entretenir des églises et rétribuer des ministres de l'Evangile que pour acquérir par exemple des avions militaires...). Soit enfin — c'est l'hypothèse la plus décourageante, aussi je ne la mentionne que par souci d'être complet — que personne ne Le prenne au sérieux ; que personne n'y croie — à moins qu'on ne L'imagine peut-être atteint de surdité ou délibérément silencieux...

Je serais curieux de savoir ce que vous en pensez...

J. C.

P.S. — Je possède une trisaïeule, dont la tradition familiale assure qu'elle mourut en voyant le

diable danser sur son pied de lit — parce qu'elle était « voltairienne » ! A date récente, le *Malin* semble s'en prendre à moi : Dans le numéro 201 de DP, j'avais parlé par erreur de 1839, date des lois sur la presse. J'ai rectifié (DP 203) : 1835, mais par une coquille typographique, c'est 1853 qui a été imprimé ! Je rectifie donc encore : les lois sur la presse sont de *mil huit-cent trente-cinq* (en toutes lettres, typo, svp ; et que l'on en finisse en effet ! *Mea culpa* du correcteur).

A ce propos, vous connaissez l'anecdote que raconte Gide ? Rosny aîné, exaspéré par les erreurs typographiques que faisaient ou laissaient passer les protes, écrivit un article vengeur qu'il intitula : « Mes coquilles ». Mais quelle ne fut pas son horreur en ouvrant son journal le lendemain, de découvrir que le prote avait laissé tomber le *q* de *coquilles*... !

DP en décembre

Cheminée, souliers dans la cheminée, Père Noël, cadeaux. Nos lecteurs accepteront que nous nous épargnions le petit couplet bien troussé sur le thème : pensez aussi à notre *Nouvel-An* !

Il n'y a qu'une manière de dire les choses : nous comptons sur les abonnés anciens, sur leur fidélité, pour faire des abonnés nouveaux.

DP hebdo est resté en grande partie un journal d'« amateurs », rédigé bénévolement. Participez à notre entreprise, vous aussi.

En ce domaine, l'a b c, c'est l'a-b-onnement.